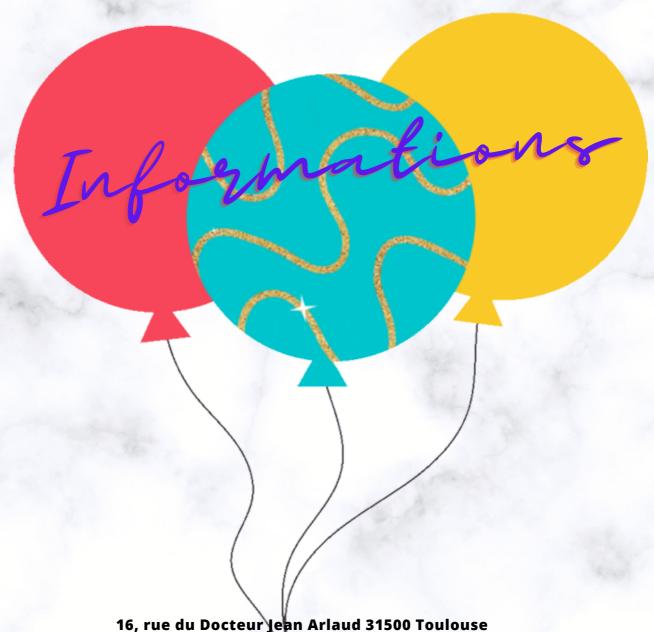


La garderie et les ateliers périscolaires à l'école Sainte Thérèse



Tel: 05 61 80 75 48 - Fax: 05 62 16 11 65 - Courriel: vie.scolaire@saintetherese-toulouse.org



Une garderie à l'école vous rend un immense service dans les cas où vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant à la sortie des classes de 16h à cause de vos occupations bien légitimes ou de vos emplois du temps professionnels. Mais peut-être aussi, vous souhaitez que votre enfant participe à des activités artistiques, sportives ou culturelles mais les contraintes liées à votre travail ou aux temps de déplacement rendent parfois difficile la concrétisation de tels projets...

L'école Sainte Thérèse, par son organisme de gestion, a fait le choix à la dernière rentrée de septembre de reprendre la direction de ces temps périscolaires. Elle souhaite d'abord souligner le lien étroit qu'il doit y avoir entre les projets des temps scolaires et périscolaires dans les valeurs de l'Enseignement catholique, ainsi que l'importance de l'unité dans la prise en charge des enfants sur leur journée d'école, de leur entrée à leur sortie, avec un personnel commun.

Une garderie assure la santé, la sécurité et le bien-être de chaque enfant qui lui est confié. Elle aide également chaque enfant à s'adapter aux règles de l'institution et de le mettre en contact avec d'autres enfants afin de l'aider à se socialiser. Proposer des activités sur un temps de garderie c'est apporter un supplément de vie. C'est le service de la Vie scolaire qui coordonne aujourd'hui l'ensemble de l'organisation et des activités dans lesquelles évoluent les élèves de l'école durant leurs journées.

L'établissement n'est pas l'organisateur de toutes les activités périscolaires proposées, cependant il met pour un bon nombre d'entre elles ses locaux à la disposition des différents intervenants.

Que chaque élève puisse trouver après la classe un temps durant lequel il puisse développer ses talents et se préparer à rentrer chez lui, heureux de sa journée d'école ...

*Grégory ADUSTIN*Coordinateur Vie scolaire



Comment s'inscrire à la garderie et bénéficier des ateliers périscolaires ?

A 16 heures, les élèves qui doivent rentrer chez eux partent avec leur enseignant jusqu'au portail afin d'être récupérés. Les autres élèves rejoignent la cour du haut. C'est à ce moment qu'ils sont pointés par les éducateurs de l'école. Ensuite ils sont orientés vers différents lieux selon leur classe ou les activités choisies par les familles.

Il est donc nécessaire d'être inscrit dès 16h à la garderie puisque c'est bien le personnel de l'école qui prend en charge les élèves et non les enseignants.

Il y a deux types d'inscription :

- une inscription au forfait annuel qui vous permet de bénéficier de la garde de votre enfant n'importe quel soir de l'année
- une inscription occasionnelle en fonction de vos besoins ponctuels

Les inscriptions se font directement sur votre compte Skolengo à l'adresse suivante :

https://saintetherese.family-administration.skolengo.net/connexion





Comment fonctionne la plate-forme Skolengo?

Lien vers le site :

https://saintetherese.family-administration.skolengo.net

Lors de la première connexion, veuillez entrer votre adresse mail et cliquez
sur "mot de passe oublié"

Je veux payer un ticket de cantine ou garderie du soir *occasionnel* :

cantine et garderie occasionnelles – paiement réservation occasionnelle

aller sur réservation – cliquer sur le jour – valider (il faut avoir au

préalable rempli son porte-monnaie électronique via payline).

Je veux inscrire mon enfant à un atelier périscolaire payant :

activités / catalogue des activités - choisir l'activité / plus d'information

onglet en haut à droite inscrire - enregistrer - retournez sur la page

générale des activités de votre enfant : onglet paiement, payez via payline.



Les personnes autorisées venir chercher les élèves le soir se présentent au portail et la feuille signent d'émargement. L'éducateur l'élève. appelle **Aucune** personne ne peut aller chercher un enfant en élémentaire à l'intérieur de l'école, seules les personnes venant chercher un de maternelle élève autorisées à entrer dans la cour après avoir présenté son badge. Les élèves participant à des ateliers payants ne quittent pas l'atelier avant la fin de celui-ci. A l'issue de l'atelier, les élèves retournent sur le lieu dédié leur surveillance à (déplacement assuré par une asem en maternelle) attendent d'être appelés.

Des activités en accès libre sont assurées sur les différents lieux de surveillance : football, légo,

dinette ...

*Pour les élèves d'élémentaire prioritairement car les élèves de maternelle sont pris en charge par les asem.

Je rentre chez moi et rejoins le portail avec mon enseignant

Je reste à l'école, je suis inscrit à la garderie sur **Skolengo**

Je participe à des activités libres ou gratuites

Je participe à des ateliers payants, je suis inscrit à l'atelier sur **Skolengo**

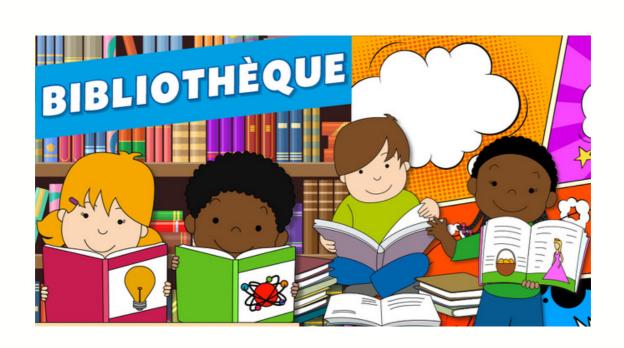
On vient me chercher au portail à n'importe quel moment

On peut venir me chercher au portail à partir de la fin de l'atelier



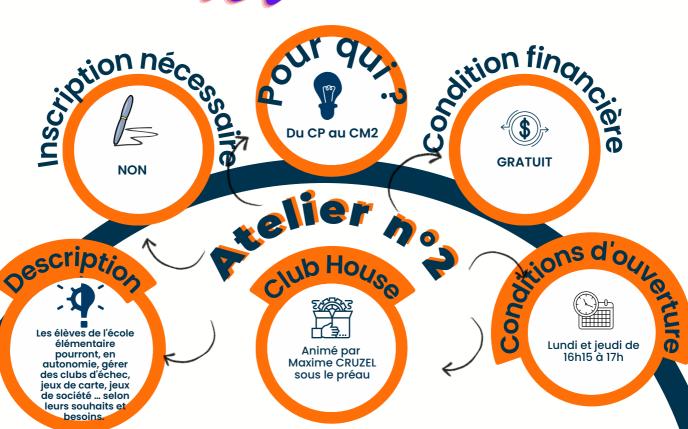
un environnement

cocooning



bibliothèque











salle des ateliers















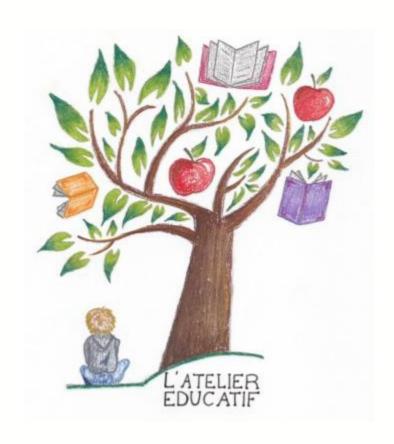
CapEnglish



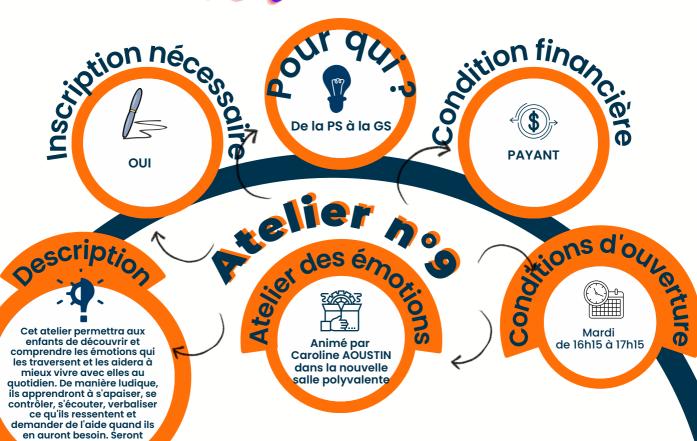
CapEnglish

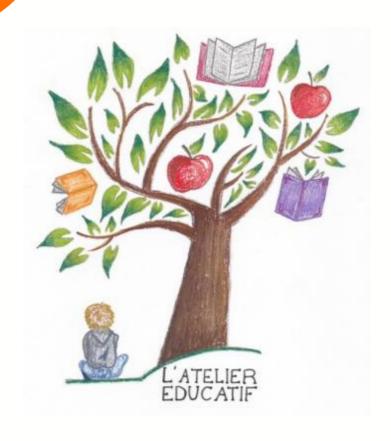




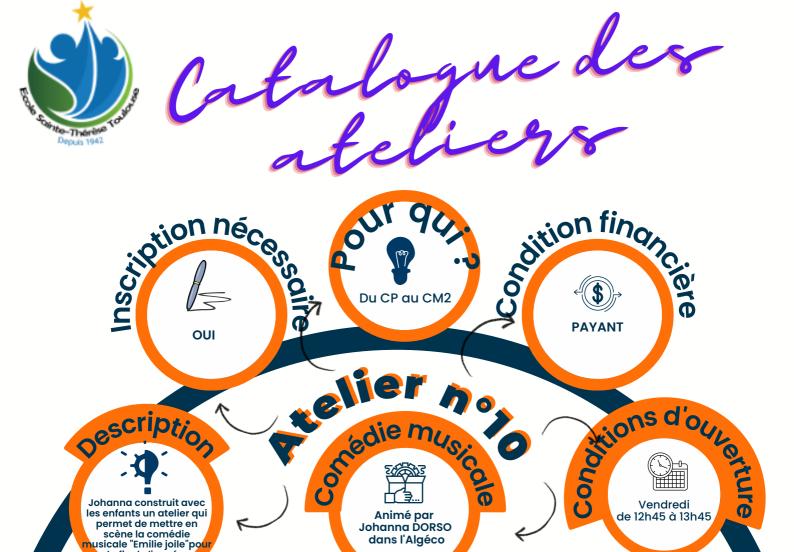








également abordés le respect des règles et le vivre ensemble.



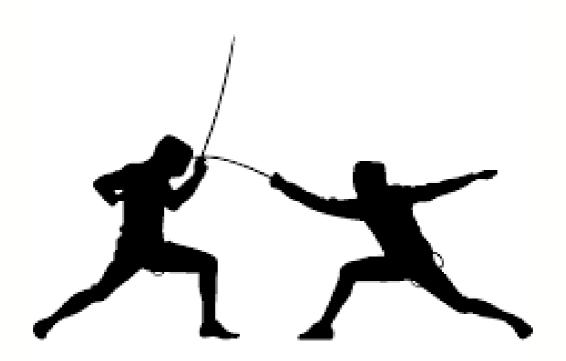
la fin de l'année.





côté musculaire















Loïc éveille les plus petits au judo, dans la rigueur sportive et l'accompagnement humain nécessaire à la pratique de ce sport.









spécifiques de rugby















NOU VE A





Quand inscrire son enfant à des ateliers sur le temps de la garderie ?

La date retenue à partir de laquelle il sera possible de s'inscrire pour les ateliers est la suivante :

jeudi 22 décembre 2022.

Vérifiez bien les dates de la première séance (janvier, février ou mars).

Nous insistons sur le fait que vous effectuerez une "<u>demande d'inscription</u>". Celle-ci sera définitivement validée par la réception d'un mail de confirmation quelques jours avant le début de la première séance.

Le paiement devra alors être effectué avant la seconde séance de l'atelier pour confirmer la place de votre enfant. Autrement celle-ci sera automatiquement affectée à un élève sur liste d'attente.

Nous vous ferons part d'autres ateliers que nous serions amenés à mettre en place après les vacances de février 2023.

Pour toute demande d'information sur la garderie et les ateliers périscolaires, vous pouvez envoyer un mail à la Vie scolaire :

vie.scolaire@saintetherese-toulouse.org

